



COMMUNE DE COULAURES

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE 12 Avril 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 12 avril

Le Conseil Municipal s'est réuni à 19H00 en son lieu habituel, sous la présidence de Madame le Maire, Corinne DUCROCQ.

Date de convocation : 6 avril 2019

Secrétaire de séance : Martine MONEIN

<u>Nombre de membres</u>	<u>Présents</u> : Corinne DUCROCQ, Karine VON DORINGK, Alain FAYOL, Christian BERTRAND, Cédric CARRU, Philippe GALLET, Martine MONEIN, Jacqueline RIMMER.
En exercice : 14	<u>Absents excusés</u> : Jean-Michel BOURGUIGNON, Yohan MARECHAL, Kornelius GOUDAPPEL Fabienne ROUSSEAU, Jean-François THOMASSON, Stéphane VAYSSIERES.
Présents : 08	
Votants : 11	
Pouvoir : 03	

Madame le Maire demande à l'Assemblée Délibérante l'autorisation de rajouter 2 points supplémentaires à l'ordre du jour.

Ces 2 points sont :

- Délibération pour la création d'un poste d'agent technique principal de 2^{ème} classe au 01/05/2019 (les élus ont déjà été avertis par mail) ;
- Délibération donnant les pouvoirs à Madame le Maire de consentir un bail commercial.

Le Conseil Municipal accepte.

Madame le Maire ouvre la séance à 19h20 et elle commence par la lecture à l'Assemblée de la délibération 2019/04-24, prise lors du précédent Conseil et qui laisse la liberté aux administrés d'accepter ou de refuser la pose d'un compteur Linky sur leur propriété. Les élus approuvent la délibération telle que rédigée et ils demandent à Madame le Maire de l'envoyer aux 5 coulaurois qui se sont manifestés.

1) Délibération pour la création d'un poste d'agent technique principal de 2^{ème} classe

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n°84-53 susvisée,

Madame le Maire informe l'assemblée qu'il est souhaitable de créer un poste d'adjoint technique principale 2ème classe.

Les fonctions attachées à cet emploi seraient les suivantes :

- Maintenir en état de fonctionnement et de propreté les surfaces et abords de la collectivité
- Entretien des espaces verts
- Entretien des bâtiments et la voirie
- Entretien régulièrement les machines et le matériel communal

Il est proposé, par ailleurs, de modifier le tableau des effectifs à compter du 01/05/2019 pour intégrer la création demandée.

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

A – Création d'un emploi permanent titulaire

EMPLOI PERMANENT TITULAIRE	DUREE HEBDOMADAIRE	EFFECTIF BUDGETAIRE	EFFECTIF POURVU	METIERS
Adjoint technique principal 2ème classe	35	1	1	<i>Espaces verts, Entretien voirie et bâtiments.</i>

B - Les crédits nécessaires à la rémunération des agents nommés dans les emplois ainsi créés et les charges sociales s'y rapportant seront inscrits au budget communal aux chapitres prévus à cet effet.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Décide**, à la majorité de ses membres, la création d'un poste d'adjoint technique principal 2ème classe.
- **Autorise**, Mme le Maire à signer toutes les pièces concernant ce dossier.

Détail du vote : 11 votants

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 11

2) Délibération donnant les pouvoirs à Madame le Maire de consentir un bail commercial.

Madame le Maire explique aux élus que, sur les conseils de la C.C.I., elle envisage d'établir, avec la future gérante, un bail commercial pour l'exploitation du multiple rural, auprès d'un notaire.

C'est pourquoi, elle demande à l'Assemblée Délibérante de lui donner les pouvoirs de consentir un tel bail.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Donne**, à l'unanimité de ses membres, les pouvoirs de consentir un bail commercial, établi par un notaire.
- **Autorise**, Madame le Maire à signer toutes les pièces concernant ce dossier.

Détail du vote : 11 votants

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 11

3) Délibération pour le vote des 4 taux

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de ne pas augmenter le taux des 4 taxes directes locales pour l'année 2019.

- Taxe d'habitation : **9.29%** (la part départementale étant maintenant perçue par la Communauté de Communes)
- Taxe foncière (bâti) : **12.42%** (inchangée)
- Taxe foncière (non bâti) : **78.59%** (inchangée)

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Décide**, à la majorité de ses membres, d'accepter que les taxes directes locales pour l'année 2019 soient modifiées selon le tableau ci-dessus.
- **Autorise**, Mme le Maire à signer toutes les pièces à venir concernant ce dossier.

Détail du vote : 11 votants

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 11

4) Délibération pour l'approbation du Compte Administratif du budget principal et l'affectation des résultats de l'exercice 2018

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2018 ce jour,

Statuant sur affectation du résultat cumulé d'exploitation.

Considérant les éléments suivants :

- Le résultat cumulé de la section d'investissement étant de (reprise au 001) : - 116 588.63 €
 - Le besoin de financer les restes à réaliser étant de : Dépenses 0 €
- | | |
|----------|-----|
| Recettes | 0 € |
| | 0 € |

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

1. Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (crédit du compte 1068 au BP 2019)	116 588.63 €
2. Affectation complémentaire en « Réserves » (crédit du compte 1068 au BP 2019)	0,00€
3. Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au BP 2019 ligne 002 (report à nouveau créditeur)	215 376.32 €
TOTAL	331 964.95 €

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Décide**, à l'unanimité de ses membres, d'approuver le Compte Administratif et l'affectation des résultats de l'exercice 2018
- **Autorise**, Mme le Maire à signer toutes les pièces à venir concernant ce dossier.

Détail du vote : 11 votants

Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 11

5) Délibération pour l'approbation du Compte Administratif du budget annexe « Transport scolaire » et l'affectation des résultats de l'exercice 2018

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2018 ce jour,

Statuant sur affectation du résultat cumulé d'exploitation.

Considérant les éléments suivants :

- Le résultat cumulé de la section d'investissement étant de (reprise au 001) : **40 037.90 €**
- Le besoin de financer les restes à réaliser étant de :

Dépenses	0,00 €
Recettes	<u>0,00 €</u>
	0,00 €

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

1. Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (crédit du compte 1068 au BP 2019)	0,00€
2. Affectation complémentaire en « Réserves » (crédit du compte 1068 au BP 2019)	
3. Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au BP 2019 ligne 002 (report à nouveau créditeur)	67 717.39 €
TOTAL	67 717.39 €

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Décide**, à l'unanimité de ses membres, d'approuver le Compte Administratif et l'affectation des résultats de l'exercice 2018
- **Autorise**, Mme le Maire à signer toutes les pièces à venir concernant ce dossier.

Détail du vote : 11 votants

Abstention : 0
 Contre : 0
 Pour : 11

6) Délibération pour le vote du budget annexe « Transport scolaire » 2019

Madame le Maire, après avoir distribué le budget prévisionnel sur papier à tous les conseillers, procède à la présentation de ce budget, article par article.

Il en ressort :

- Section d'exploitation en recettes : **97 130.02 €**
- Section d'exploitation en dépenses : **40 914.37 €**
- Section d'investissement en recettes : **59 852.27 €**
- Section d'investissement en dépenses : **5 912.63 €**

Après avoir entendu les sommes énoncées en sections d'investissement et d'exploitation, le Conseil Municipal,

- **Décide**, à l'unanimité de ses membres, d'approuver le budget annexe « Transport scolaire » pour l'exercice 2019
- **Autorise**, Mme le Maire à signer toutes les pièces à venir concernant ce dossier.

Détail du vote : 11 votants

Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 11

7) Délibération pour le vote du budget annexe « Multiple rural » 2019

Madame le Maire, après avoir distribué le budget prévisionnel sur papier à tous les conseillers, procède à la présentation de ce budget, article par article.

Il en ressort :

- Section d'exploitation en recettes : **2 100.00€**
- Section d'exploitation en dépenses : **2 100.00€**
- Section d'investissement en recettes : **163 000.00€**
- Section d'investissement en dépenses : **163 000.00€**
-

Après avoir entendu les sommes énoncées en sections d'investissement et d'exploitation, le Conseil Municipal,

- **Décide**, à l'unanimité de ses membres, d'approuver le budget annexe « Multiple rural » pour l'exercice 2019
- **Autorise**, Mme le Maire à signer toutes les pièces à venir concernant ce dossier.

Détail du vote : 11 votants

Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 11

8) Délibération pour le vote du budget principal 2019

Madame le Maire, après avoir distribué le budget prévisionnel sur papier à tous les conseillers, procède à la présentation de ce budget, article par article.

Il en ressort :

- Section d'exploitation équilibrée en recettes et en dépenses : **820 215.94 €**
- Section d'investissement équilibrée en recettes et en dépenses : **569 142.70 €**

Après avoir entendu les sommes énoncées en sections d'investissement et d'exploitation, le Conseil Municipal,

- **Décide**, à l'unanimité de ses membres, d'approuver le budget principal de la commune pour l'exercice 2019
- **Autorise**, Mme le Maire à signer toutes les pièces à venir concernant ce dossier.

Détail du vote : 11 votants

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 11

9) Questions diverses.

Il n'y a pas de questions diverses.

La séance est levée à 21h30.

Récapitulatif des délibérations prises lors de la séance
du 12 avril 2019.

- 1) 2019/04-25 Délibération pour le vote du budget prévisionnel annexe « Transport scolaire » 2019.
- 2) 2019/04/26 Délibération pour le vote du budget prévisionnel annexe « Multiple rural » 2019.
- 3) 2019/04/27 Délibération pour le vote du budget prévisionnel principal 2019.
- 4) 2019/04-28 Vote des taux d'imposition des 4 taxes directes locales pour l'année 2019 – Délibération.
- 5) 2019/04-29 Délibération pour l'approbation du Compte Administratif du budget principal et pour l'affectation des résultats de l'exercice 2018.
- 6) 2019/04/30 Délibération pour l'approbation du Compte Administratif du budget annexe « Transport scolaire » et pour l'affectation des résultats de l'exercice 2018.
- 7) 2019/04-31 Délibération pour la création d'un poste d'agent technique principal de 2ème classe.
- 8) 2019/04/32 Délibération donnant les pouvoirs à Madame le Maire de consentir un bail commercial.